

A cet égard, j'ai mentionné la situation qui existe dans la marine où quelque 20 ou 25 p. 100 des navires de combat qui nous restent sont retenus à Halifax et à Esquimalt, faute de personnel formé suffisant pour les équiper. Pour ce qui est de l'armée, nous constatons qu'il faut renforcer les effectifs de chaque détachement en poste outre-mer, que ce soit en Allemagne, à Chypre ou au Moyen-Orient, en puisant dans les unités qui demeurent au Canada, ce qui a pour effet de réduire considérablement leurs effectifs. Apparemment, il était impossible d'obtenir un nombre suffisant de fantassins requis à Chypre en y envoyant des hommes détachés d'unités du même genre. Quand on y a posté le *Royal Canadian Regiment*, il a fallu envoyer dans cette île des artilleurs pour arriver au nombre nécessaire.

Cela ressemble étrangement aux conditions qui existaient à la fin de 1944 et en 1945, au cours du dernier conflit en Europe, alors que le gouvernement de l'époque a suivi dans ce domaine une politique qui a donné lieu à une grave insuffisance des effectifs au combat dans le Nord-ouest de l'Europe, et surtout de l'infanterie. Aussi, des hommes venant d'autres unités de toutes sortes, non formés au travail d'infanterie, ont dû remplir dans l'infanterie des postes pour lesquels ils n'étaient pas préparés.

Je commandais moi-même une unité d'artillerie qui devait défendre quelque 12 milles sur la ligne de la Meuse et un nombre considérable de nos hommes ont été tués ou blessés, surtout parce qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. On les avait chargés de remplacer les fantassins, en repoussant d'abord les Allemands au-delà du fleuve puis en patrouillant ensuite le secteur. Ils n'étaient pas formés pour ce travail, ce qui a entraîné des pertes de vie inutiles. La situation d'aujourd'hui, alors qu'on envoie des artilleurs faire un travail de fantassins, ressemble trop, comme je l'ai dit, à ce qui s'est produit en ces jours, qu'on espérait ne jamais revoir après les avoir vécus.

Quant à l'aviation royale du Canada, rappelons d'abord ce que tout le monde sait: elle est très à court de pilotes. Situation grave mais qui n'a peut-être rien d'étonnant. Il y a un an à peine le ministre a obligé 500 pilotes à prendre leur retraite—erreur monumentale qui aujourd'hui crève les yeux et qu'on aurait dû constater de suite. Les députés savent-ils que l'entraînement d'un pilote coûte de \$175,000 à \$200,000, peut-être plus? Or, 500 pilotes ont été congédiés de l'aviation sans trop de formalités. Et aujourd'hui, un an après, il y a une grave pénurie de pilotes.

En plus des 500 pilotes congédiés, nombre de membres du personnel volant qui détenaient des brevets à court terme ont décidé de ne pas renouveler leur engagement. Une foule d'autres ont demandé leur licenciement à cause de facteurs que j'ai déjà mentionnés—leur moral était bas et ils croyaient n'avoir pas d'avenir dans l'aviation. Une bonne partie des demandes de licenciement ont été acceptées. On manque tellement de pilotes dans l'aviation qu'en Europe les pilotes seraient de service 70 heures par semaine. Il paraît aussi que, chez les officiers d'aviation, les ingénieurs diplômés qui remplissaient des tâches supposées essentielles dans les services techniques ont été réaffectés au personnel navigant afin que les escadrilles de l'aviation royale puissent continuer de voler. Une question surgit: quel est le degré d'efficacité de ces services techniques et comment continueront-ils de fonctionner efficacement s'ils perdent encore des hommes de cette façon?

Le ministre a fait beaucoup de propagande faisant valoir que les changements apportés à son ministère représenteraient des épargnes considérables. La plupart des journaux l'ont cru et, forts de cette propagande, ont appuyé son programme. Cependant, les dépenses du ministère de la Défense nationale n'ont pas diminué en réalité. En étudiant les prévisions budgétaires des cinq ou six dernières années, on constate que les crédits, et bien entendu, dans chaque cas ils ont été dépassés, s'établissaient entre 1,525 et 1,590 millions de dollars. Pour l'année en cours, celle qui est actuellement à l'étude, le chiffre est de 1,550 millions de dollars. Les prévisions de l'an prochain, déposées cette semaine, s'établissent à 1,572 millions de dollars. En d'autres termes, le ministre n'a réalisé aucune économie.

Il n'a pas cessé de chercher à nous convaincre qu'il diminuerait sensiblement les frais de traitements et d'administration, de sorte qu'on puisse disposer de plus d'argent pour l'achat de nouveau matériel. Mais, en ce qui a trait aux prévisions et dépenses de l'année en cours, voici la situation: seulement 12 p. 100 environ des crédits de la défense sont passés à l'achat de nouveau matériel, soit le pourcentage le plus bas depuis nombre d'années. En d'autres termes, la prétention du ministre voulant que les économies réalisées sur le plan du personnel et de l'administration passeraient à l'achat de nouveau matériel ne s'est pas réalisée.

Le plus important, quant au coût, c'est que les frais ont nettement augmenté au lieu de diminuer, par rapport à l'efficacité.